

## **DEGRADATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL ABSENCE DE RECONNAISSANCE... ATSEM, MOBILISONS NOUS LE 1<sup>ER</sup> FEVRIER**

### **LES 8 PLUS GROSSES FORTUNES MONDIALES POSSEDERAIENT AUTANT DE RICHESSES QUE 3.5 MILLIARDS D'HUMAIN-E-S !**

La quête insatiable de richesses des patron-ne-s conduit à la dégradation de nos conditions de travail, de rémunération et donc de vie. Dans son rapport annuel du 16 janvier, l'ONG OXFAM rappelle que la fortune des 8 hommes les plus riches de la planète (pas de femmes dans ce classement !) dépasserait celle de la moitié la plus pauvre de l'Humanité (3.5 milliards de Terrien-ne-s). Nous, ATSEM, nous sommes à 99% des femmes, nous ne sommes donc pas représentées dans ce classement.

Au-delà de ces chiffres que nous ne comprenons pas toujours (c'est quoi 100 milliard de fortune quand 80% des ATSEM gagnent chaque mois de 1100 euros - en début de carrière - à 1300 euros - après 42 années de travail ?), cette scandaleuse répartition des richesses que les salarié-e-s produisent, se traduit aussi concrètement dans la

vie de tous les jours des enfants que nous accueillons. Le nombre d'enfants vivant dans une famille ayant des revenus inférieurs au seuil de pauvreté augmente.



### **Journée d'une ATSEM**

Dans le même temps, notre fonction d'accompagnement des enseignant-e-s, et des enfant-e-s, est de plus en plus dégradée par le nombre croissant d'élèves par classe, faute d'enseignant-e-s recruté-e-s en nombre suffisant.

Leurs bénéfices n'étant jamais suffisants, les gouvernements successifs multiplient les cadeaux aux riches (exonérations de cotisations patronales et d'impôts...), justifiant la baisse de dotation budgétaire à nos communes, la baisse du nombre de fonctionnaires, et donc du nombre d'ATSEM, et aussi de nos traitements (salaires)... et donc la dégradation des services publics.

Le rapport en auto-saisine du CSFPT, montre qu'avec la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, les conditions de travail et la reconnaissance de notre métier, de nos diplômes se dégradent nettement.

Les parents salarié-e-s ont des journées de travail de plus en plus longues (temps de trajet compris) pour des salaires de misère et ne peuvent donc même pas, parfois, assumer les repas quotidiens de leurs enfants, toujours plus nombreux dans nos cantines scolaires, dans nos services périscolaires, et leur rôle éducatif est amoindri, nous amenant à devoir nous impliquer toujours plus dans le soutien pédagogique et éducatif de ces enfants...

Sans l'ATSEM  
on ne pourrait  
pas faire  
grand chose  
à l'école...



La maîtresse  
elle dit  
pareil.

## **NOUS DENONCONC ET REFUSONS CE MONDE**

Conséquences de ces politiques, le 19 septembre et le 14 décembre 2016, de nombreuses ATSEM se sont mobilisées en France contre la dégradation de leurs conditions de travail, accentuée par la refondation des rythmes scolaires (TAP), pour la reconnaissance de l'utilité sociale de leur métier, contre la précarité (temps non complets, non titulaires), contre l'extrême faiblesse de leurs salaires, et l'absence de déroulement de carrière...

Pendant qu'une minorité s'enrichit toujours plus, les élèves, leurs parents, les enseignant-e-s, les ATSEM voient leurs conditions de travail et de vie se dégrader. Faute de moyens, le service public est remis en cause.

## **SEULE LA MOBILISATION DE LA COMMUNAUTE EDUCATIVE PERMETTRA D'INVERSER CETTE SITUATION, NOS ENFANTS VALENT PLUS QUE LEURS PROFITS**

Si certains essayent de nous faire croire qu'il faudrait discuter plus (dialogue social) avec les ministres ou nos maires, nous constatons chaque jour un peu plus que cela ne sert pas à grand-chose, voire à rien. Les ministres justifient la baisse des financements publics par la concurrence économique mondiale. Nos maires justifient la baisse des recrutements et de nos moyens de fonctionner par les décisions des ministres.

Alors que le Conseil Supérieur de la Fonction Publique Territoriale (CSFPT) devait étudier le 14 décembre un rapport sur l'évolution du métier d'ATSEM, nos mobilisations l'ont conduit à reporter son examen à février. Le ministère a reçu une délégation, faisant preuve de compassion, mais ne prenant aucun engagement.

Si certaines de nos revendications sont propres à notre métier, elles sont pour beaucoup identiques à celles de l'ensemble des fonctionnaires, de l'ensemble des salarié-e-s. C'est donc par notre mobilisation, nous ATSEM mais aussi de tous les salarié-e-s, que nous obtiendrons satisfaction à nos revendications :

- 1 ATSEM par classe, et des remplaçantes en nombre suffisant,
- la fin de la double ou triple hiérarchie (éducation nationale, mairie),
- un déroulement de carrière en catégorie B, et le retour de l'avancement au minimum (abrogation de PPCR),
- la reconnaissance de la pénibilité, et sa résolution,
- la titularisation de toutes les ATSEM en situation de précarité, à temps plein choisi.

Pour tous les fonctionnaires, la fédération SUD CT revendique :

- une augmentation immédiate de tous les traitements de 300 euros, un point d'indice à 5 euros,
- pas un traitement en dessous de 1800 euros nets,
- l'application de la NBI quartiers prioritaires,
- la titularisation de toutes et tous les précaires, la fin de tous les temps partiels imposés,
- l'abrogation de PPCR,
- les financements nécessaires aux recrutements et fonctionnement des services publics (enseignants, ATSEM...).

**Le 1<sup>er</sup> février, nous appelons toutes les ATSEM à se mettre en grève et à se rassembler pour imposer une revalorisation de leurs carrières, la fin de la dégradation des conditions de travail, la qualité de vie des enfants accueillis.**



Info locale...

**Fédération SUD Collectivités Territoriales**

70 rue Philippe de Girard 75018 Paris - Tél. 01 40 33 85 02 - Fax : 01 43 49 28 67

Site : [www.sud-ct.fr](http://www.sud-ct.fr) - mail : [fedesudct@gmail.com](mailto:fedesudct@gmail.com)